

Activité du 1^{er} semestre 2021-2022 : Chiffre d'affaires de 4,0 M€ en progression de 3% Prises de commandes en hausse de 38% sur le semestre

La société Agripower France (« Agripower » ou la « Société ») -FR0013452281 / ALAGP -, acteur de la transition énergétique et intégrateur de solutions de méthanisation, annonce aujourd'hui son chiffre d'affaires pour le 1^{er} semestre de l'exercice 2021-2022, clos le 31 décembre 2021.

| En M€ | 2021-2022 | 2020-2021 | Var. en % |
|---|------------|------------|------------|
| Chiffre d'affaires 1^{er} semestre | 4,0 | 3,9 | +3% |

CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1^{ER} SEMESTRE EN CROISSANCE DE 3% À 4,0 M€

Sur les six premiers mois de l'exercice, Agripower a réalisé un chiffre d'affaires de 4,0 M€, en progression de 3% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice 2020-2021. L'activité de méthanisation individuelle¹ est moins contributive sur la période, avec 7 unités livrées (9 au S1 2020-2021) et 2 en cours d'installation. Ce ralentissement dans le rythme d'installation s'explique notamment par la transition vers un modèle d'intégrateur « ensemblier » et l'élargissement à de nouveaux fournisseurs de composants. En revanche, la société enregistre, au 1^{er} semestre 2021-2022, un net rebond de l'activité de méthanisation collective avec une unité mise en service et une autre en cours d'installation, générant un chiffre d'affaires de 2,0 M€, en progression de 58% par rapport à la même période l'an dernier.

Avec le développement du parc installé (77 unités au 31 décembre 2021), le chiffre d'affaires des services associés (consommables, maintenance, SAV) progresse de 59% pour atteindre 0,4 M€ sur le 1^{er} semestre de l'exercice. Ces revenus récurrents ont vertu à progresser à l'avenir, portés par la structuration de ces offres et une démarche commerciale proactive.

Au 31 décembre 2021 et après la revue des contrats signés², sur les 92 projets actifs, 26 unités de méthanisation sont en cours d'installation (dont 20 unités individuelles et 6 unités collectives) et 66 unités sont dans la phase d'étude/ingénierie.

NETTE ACCÉLÉRATION DE LA DYNAMIQUE COMMERCIALE : MONTANT DES PRISES DE COMMANDES DE 6,3 M€, EN CROISSANCE DE 38% PAR RAPPORT AU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Sur le 1^{er} semestre de l'exercice 2021-2022, Agripower enregistre une prise de commandes record pour un premier semestre, à 6,3 M€, en croissance de 38% par rapport à la première moitié de l'exercice 2020-2021. En six mois, la Société a signé 15 nouveaux projets (dont 14 unités de méthanisation individuelles et 1 unité

¹ La méthanisation individuelle désigne les solutions par voie liquide (>50kWe) et par voie sèche (<80kWe).

² Cette revue consiste à déterminer, parmi les contrats signés, ceux qui sont considérés comme actifs et ceux considérés comme non actifs. Sur le 1^{er} semestre de l'exercice, aucun projet n'a été considéré comme non-actif.

d'envergure en collectif) avec un montant global cumulé de prise de commandes représentant 82% des prises de commandes sur l'ensemble de l'exercice précédent.

Avec 14 contrats signés sur ce semestre pour des projets de méthanisation individuelle, Agripower récolte les premiers fruits de l'enrichissement de son offre et des investissements commerciaux réalisés sur l'exercice 2020-2021. L'offre de méthanisation « par voie sèche », lancée en juin 2021, rencontre un franc succès auprès des exploitations agricoles d'élevage produisant du fumier (bovins, caprins, porcins, équins...) avec 5 unités en commande au 31 décembre 2021. De même, la toute nouvelle offre de co-exploitation (cf. [communiqué du 8 mars 2022](#)), développée au sein de la filiale Agripower Partner, s'avère être un véritable atout dans la commercialisation des unités individuelles avec 4 unités signées et un nombre important de dossiers en négociation.

Sur les douze derniers mois, le groupe a considérablement renforcé ses équipes de marketing et de vente avec l'arrivée de 5 nouveaux collaborateurs œuvrant à accroître la visibilité des offres de méthanisation d'Agripower et leur commercialisation.

Concernant les unités collectives, l'activité commerciale reste très porteuse avec de nombreux projets à l'étude. La Société a notamment conclu un contrat pour une unité d'envergure, près d'Angers, pour un groupe leader dans la transformation de viande de bœuf ayant l'obligation réglementaire³ de recycler et de valoriser ses biodéchets par méthanisation ou par compostage. Ce projet, d'une grande technicité, prévoit notamment l'utilisation, dans le process de transformation de viande de bœuf, du CO₂ contenu dans le biogaz et obtenu après la phase d'extraction du biométhane. Ainsi la majorité du biogaz, issu de la méthanisation, sera recyclé et valorisé localement.

Au 31 décembre 2021, la Société disposait ainsi d'un carnet de commandes de 28,4 M€⁴, en croissance de 11%, à réaliser d'ici fin 2023, soit plus de 3 fois le chiffre d'affaires de l'exercice écoulé.

CONFIANCE RÉITÉRÉE DANS LA TRAJECTOIRE DE CROISSANCE RENTABLE

Idéalement positionnée sur un marché dont l'essor est porté par une forte incitation économique et politique dans le domaine de la transition énergétique, Agripower dispose de belles perspectives de développement et de rentabilité. À court terme, la Société est confiante dans sa capacité à délivrer un résultat net positif au 1^{er} semestre 2021-2022.

Fort d'une expertise technique de pointe sur ses métiers, Agripower a significativement enrichi et affuté son offre sur l'année écoulée. Avec l'offre de méthanisation par voie sèche, la société a ouvert ses marchés à l'ensemble des exploitations agricoles d'élevage, produisant du fumier (bovins, caprins, porcins, équins...). L'offre de co-exploitation d'Agripower Partner se positionne comme une innovation majeure sur le marché de la méthanisation individuelle et ambitionne de lever un frein majeur (financier et administratif) au déploiement de ce type d'installations.

Disposant d'une solide assise financière et d'une force commerciale couvrant désormais l'ensemble du territoire, Agripower œuvre aujourd'hui à amplifier la dynamique commerciale porteuse des derniers mois avec la déclinaison opérationnelle de sa stratégie de croissance ambitieuse, autour de ses nouvelles offres, d'un modèle d'intégrateur « ensemble » et d'une expansion géographique réussie en France mais également dans les pays limitrophes sous équipés en méthanisation individuelle.

³ Loi de transition énergétique 2015-992 du 17 août 2015 applicable dès le 1^{er} janvier 2024 à toutes les entreprises qui génèrent des Biodéchets de Sous-Produits Animaux (SPAn C3)

⁴ Sur la base des projets signés actifs au 31 décembre 2021

Le management d'Agripower est confiant dans les effets vertueux de cette stratégie à moyen terme et réitère ainsi son objectif d'atteindre un chiffre d'affaires de 40 M€ en 2024 et de devenir l'un des acteurs majeurs de la transition énergétique en France.

Prochain communiqué :

Résultats du 1^{er} semestre 2021/2022 – 7 avril 2022

Retrouvez toute l'information sur le site www.agripower-france.com

À PROPOS D'AGRIPOWER

Créé en 2012, Agripower est un intégrateur de solutions de méthanisation, notamment en milieu agricole, qui accompagne ses clients sur la conception et la réalisation d'unités de méthanisation.

Acteur de la transition énergétique inclusive, Agripower développe des unités de méthanisation, procédé permettant de transformer des matières intrants organiques (déchets) en biogaz. Agripower se positionne sur deux segments de la méthanisation : d'une part les solutions de méthanisation collective, à destination des collectivités, des groupes d'agriculteurs ou de l'industrie (agroalimentaire), et d'autre part les produits de méthanisation individuelle pour les exploitations agricoles de tailles intermédiaires. Avec 77 unités individuelles ou collectives, installées et fonctionnelles, Agripower est l'un des leaders français sur ses marchés.

En 2020 -2021, Agripower a réalisé un chiffre d'affaires de 8,4 millions d'euros.

RELATIONS INVESTISSEURS

ACTUS finance & communication
Olivier Lambert
agripower@actus.fr
Tél. 01 53 67 36 33

RELATIONS PRESSE

ACTUS finance & communication
Fatou-Kiné N'Diaye
fndiaye@actus.fr
Tél. 01 53 67 36 34